

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES ENFANTS DU VIETNAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés

jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 14 Octobre 2022

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a smaller 'B' and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	2 000		2 000		2 000
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	2 000		2 000		2 000
Actif circulant					
Stocks et en-cours	6 380		6 380	6 398	- 18
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	90 300		90 300	11 901	78 399
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	295 825		295 825	305 914	- 10 089
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	392 506		392 506	324 213	68 293
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	394 506		394 506	324 213	70 293



Bilan association (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	138 226	111 048	27 178
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	21 085	27 178	- 6 093
Situation nette (sous total)	159 312	138 226	21 086
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	159 312	138 226	21 086
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	225 300	179 000	46 300
TOTAL (II)	225 300	179 000	46 300
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 150	6 987	2 163
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	744		744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	9 894	6 987	2 907
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	394 506	324 213	70 293
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation



Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	6 500	6 375	125	1,96
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	24	723	- 699	-96,68
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services		197 063	1 918	1,00
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		324 591	- 139 291	-42,91
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	75 675			
Mécénats	308 606			
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés	20 000		20 000	N/S
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	410 805	528 751	- 117 946	-22,31
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks	17		17	N/S
Autres achats et charges externes	336 751	500 787	- 164 036	-32,76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	3 161	1 231	1 930	156,78
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	45 300		45 300	N/S
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	385 229	502 018	- 116 789	-23,26
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 576	26 733	- 1 157	-4,33
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	424	445	- 21	-4,72
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	424	445	- 21	-4,72
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				



	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	424	445	- 21	-4,72
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	25 999	27 178	- 1 179	-4,34
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	6 987		6 987	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	6 987		6 987	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	11 901		11 901	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	11 901		11 901	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 914		- 4 914	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	418 215	529 196	- 110 981	-20,97
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	397 130	502 018	- 104 888	-20,89
EXCEDENT OU DEFICIT	21 085	27 178	- 6 093	-22,42
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				



ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Annexe

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PREAMBULE

Projet associatif des Enfants du Vietnam

Vision

L'association « Les Enfants du Vietnam » (EDV) veut donner aux enfants une chance de grandir et d'étudier comme des enfants et d'assurer une fois adultes l'autonomie de leur famille.

Elle souhaite assurer aux familles un minimum vital et les aider à payer les frais de scolarité. Les parents peuvent ainsi laisser leurs enfants aller à l'école au lieu de leur demander de travailler dans les champs, dans les rues ou dans les usines. Les enfants peuvent alors manger à leur faim, aller à l'école et apprendre un métier

Objectifs généraux et missions

Missions

D'une manière générale, les actions visent de manière directe ou indirecte l'aide aux enfants du Vietnam, au Vietnam ou ailleurs dans le monde.

- la gestion, l'animation et le développement de programmes de parrainages d'enfants individuels et collectifs,
- les programmes de soutien scolaire,
- les programmes de construction d'écoles et de foyers d'hébergement,
- les programmes de nutrition, principalement dans les écoles maternelles et les foyers,
- le soutien médical,
- les aides d'urgence,
- la mise en place de projets ciblés au Vietnam pour créer les conditions de développement économique et agricole,
- le développement d'échanges avec le Vietnam dans les domaines les plus variés, aussi bien culturels que professionnels, scientifiques et techniques,
- la recherche de financement auprès de particuliers et de mécènes, notamment de fondations d'entreprise,
- la réalisation d'évènements et de manifestations permettant la promotion de l'association,
- le développement de partenariats avec des établissements scolaires et des jeunes désireux de s'impliquer dans l'humanitaire

Valeurs

- le respect de la dignité de la personne humaine, quelle que soit sa condition, sa culture ou sa religion,
- la confiance et la coopération avec les interlocuteurs locaux,
- l'échange avec les populations locales,
- l'écoute des besoins des enfants,
- la fidélité inscrite dans la durée,

- la solidarité à l'égard des personnes démunies,
- le désintéressement,
- l'indépendance vis-à-vis des autorités locales

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 394 506 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 21 085 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2022 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- poursuite de l'aide humanitaire dans le contexte de la pandémie (opération 100 Tonnes de riz)
- nouvelles constructions d'écoles maternelles et de foyers
- maintien du mécénat
- dossier RUP, label IDEAS (toujours en cours)

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans

Stocks de marchandises :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Contributions volontaires :

La direction met en place un processus de recensement, de mesure et de valorisation des contributions volontaires en nature ; le résultat devrait être connu fin 2022.

Annexe association (suite)
NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 000		2 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL		2 000		2 000

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	6 398		18	6 380
Matières premières				
Autres produits en cours				
TOTAL	6 398		18	6 380

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir Mecenat	90 300
TOTAL	90 300

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	111 048	27 178			138 226
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	27 178	-27 178	21 085		21 085
Dont générosité du public					
Situation nette	138 226		21 085		159 312
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	138 226		20 914		159 312
TOTAL dont générosité du public					

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Tableau de suivi des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DES	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFER TS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés corre spondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾	179 000	179 000	42 000		88 300	225 300	
SG - internat de Bac Ha					45 300	45 300	
BG - foyer Teresa					23 000	23 000	
JG - école maternelle					20 000	20 000	
<i>solde initial</i>							
BG - Duy Minh	25 000	25 000	25 000				
F N D - Ia Pior et Phu Luu	17 000	17 000	17 000				
JG	137 000	137 000				137 000	
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
TOTAL	179 000	179 000	42 000		88 300	225 300	

Report à nouveau avant répartition du résultat

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 150	9 150		
Dettes fiscales et sociales	744	744		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 894	9 894		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	8 820
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	8 820

Annexe association (APG)

Important : en raison du franchissement du seuil de l'appel Public à la Générosité (APG) - 153 000 € de dons collectés - de nouvelles obligations incombent à l'association. Cela entraîne un changement de méthodes comptables dans la présentation de vos comptes annuels et notamment des informations spécifiques dans l'annexe. Ces informations sont rendues obligatoires depuis la mise en application du Règlement Comptable de l'ANC n° 2018-06.

Un compte d'emploi des ressources annuels (CER) doit être établi et présenté dans l'annexe ; de même pour le compte de résultat par origine et destination (CROD).

L'annexe décrit les modalités d'élaboration des ces deux comptes spécifiques.

Le tableau CROD aide à la compréhension du CER.

Les principales ressources de l'association sont collectées auprès du public. L'affectation en APG est donc directe. Pour les charges, la direction a procédé à une analyse par nature et l'affectation est soit indirecte :

- Répartition des charges de personnel par 1/3 sur les 3 natures d'emplois de l'association.

Soit directe :

- De nombreux dons et opérations de mécénat donnent lieu à des reversements à l'identique auprès des enfants du Vietnam ou pour des projets bien identifiés.

Les fonds issus de l'APG non reversés ou non consommés dans l'exercice sont comptabilisés en fonds dédiés. Ces fonds apparaissent dans le CER et dans le CROD en report de fonds dédiés ou en utilisation des fonds dédiés.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 500	
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	75 675	75 675
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat	308 605	308 605
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	24	24
2 – PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	423	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	0	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	6 986	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	20 000	
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL	418 213	20 000
CHARGES PAR DESTINATION		
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France	0	0
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme (Projets, Parrainages enfants, dons versés au Vietnam)		
- Actions réalisées par l'organisme (Site internet, audit IDEAS, Ch de personnel)	315 083	315 083
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	8 054	8 054
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 054	1 054
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 683	
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 901	
5 – IMPOT SUR LES BENEFICES	0	
6 – REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	45 300	45 300
TOTAL	397 075	369 491
EXCEDENT OU DEFICIT	21 138	34 813

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

	EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	0	0
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
CHARGES PAR DESTINATION		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger	0	0
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	0	0



ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM	COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES		1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		1.2 Dons, legs et Mécénats	
1.2 Réalisées à l'étranger		Dons manuels	75 675
Actions réalisées par l'organisme		Legs, donations et assurances-vie	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		Mécénats	308 605
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 054	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	24
2.2 Frais de recherches d'autres ressources			

3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL DES EMPLOIS	324 191		TOTAL DES RESSOURCES	384 304
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	45 300		3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	20 000
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	34 813		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	404 304		TOTAL	404 304

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 14 Octobre 2022

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT

